

BULLETIN MUNICIPAL

N°29



Elaboré par Mr Le Maire, M. J-P Burgstahler.

BULLETIN DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 26 septembre 2025

Présents :

- M. le maire : Segundo ALFONSO
- M. le 1^{er} adjoint : Didier VUILLIN
- M le 2^{ème} adjoint : Jacques LEFEVRE
- Mrs les conseillers : DEVILLARD Jonathan, BRENIAUX Jean-Marc, Jean-Pierre BURGSTHALER, POUX Christian, GILLOT Vincent, LANTOINE Nicolas

Absent excusé : M. CHAUVIN Jordan

Secrétaire de séance : M. BURGSTHALER Jean-Pierre

Ouverture de la séance 19h30

Les conseillers municipaux ont signé le registre des délibérations sans observations particulières.

DELIBERATION CONVENTION ONF

Aucun changement sur le fond, juste sur la forme du document, les prix restent inchangés. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette nouvelle convention ATDO (assistance technique aux donneurs d'ordre).

DELIBERATION PRIX DU STERE

Vu l'augmentation appliquée par le bûcheron pour l'affouage et le prix appliqué par la commune l'année dernière en dessous du marché, le Maire propose de passer le prix du stère façonné à 35 € et le prix du stère d'affouage à 8 €. Les conseillers votent ces tarifs à l'unanimité.

INSCRIPTION AFFOUAGE

Les personnes intéressées par un affouage doivent s'inscrire en mairie **jusqu'au 15 novembre 2025** aux heures d'ouverture ou par mail : mairie@our39.fr

DELIBERATION ZONE AENR

Nouvelle délibération plus détaillée prise par le conseil pour un éventuel positionnement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

COLIS FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire propose plusieurs solutions aux conseillers pour le colis de fin d'année, il demande au 1^{er} Adjoint de sortir pour le vote, à l'unanimité le conseil municipal décide de continuer avec au plaisir gourmand d'Orchamps. **Il sera distribué le samedi 20 décembre.**

GOUTER DE NOEL

Un goûter de Noël sera organisé pour les enfants le **samedi 20 décembre à partir de 16 H**, le Père-Noël nous rendra visite. L'après-midi sera suivi du pot de l'amitié offert par la mairie, vous êtes tous les bienvenus !

REPAS DES ANCIENS

Il aura lieu le **samedi 10 janvier 2026**, le lieu vous sera précisé ultérieurement.

SUBVENTIONS

Suite à la demande des anciens combattants d'Orchamps, il leur est attribuée une subvention d'un montant de 100 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Cimetière : la procédure de reprise des tombes à l'état d'abandon étant terminée, le Maire propose de relever 3 tombes, accepté à l'unanimité.

Rapport sur prix et qualité de l'assainissement collectif et non collectif :

Le Maire donne lecture de ce rapport mentionnant la qualité du service et les tarifs pour l'assainissement collectif et non collectif, aucunes observations de la part du conseil municipal.

MESSE DE MINUIT :

Une messe de minuit sera célébrée à l'église de OUR le mercredi 24 décembre, l'heure vous sera précisée ultérieurement.

Fin de la séance à 21 H 00